

## CONTRAT DE LOCATION

Entre le soussigné (e) et le Camping Fontisson (arrêté n° C84-001897-003 révisé le 07/05/2018 en catégorie 3 étoiles pour 60 emplacements), représenté par Angélique & Jean-Paul Pradeau, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

N° tel portable :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Accepte les conditions de location et les tarifs ci-joints et s'engage à occuper pour un usage saisonnier de tourisme :

NOM + PRENOM de tous les participants	DATE NAISS	NOM + PRENOM de tous les participants	DATE NAISS

**OUI / NON** : Assurance annulation auprès de Axelliance (2.50 € par nuitée)

**OUI / NON** : Animal tatoué avec carnet de vaccination (tenu en laisse). Les animaux ne doivent jamais rester seuls sur le camping.

**Jour d'arrivée** (après 15H00) :

**Jour de départ** (avant 10H00) :

### RESERVATION LOCATION

Acompte de 30%, solde à régler 1 mois avant. Le stationnement maximum par emplacement est d'**une voiture**.

Chalet bois	Mobile home Loggia	Supplément Animal
Lodge Tithome	Mobile home Riviera gd confort	Supplément Location drap
Mobile home Lavande 1 ch	Mobile home O'phéa gd confort	Supplément Forfait ménage
Mobile home Mercure	Mobile home Laurier 3 ch gd confort	Supplément Véhicule
Mobile home Provence		Supplément Tente

### REGLEMENT

La réservation sera définitive à la réception du contrat de location et du paiement de l'acompte.

Catégorie d'hébergement :

Acompte demandé :

Durée du séjour :

+ Frais de dossier :

Montant de la location :

= Total :

+ Frais de dossier + Taxe de séjour = 0,60€ par jour et par personne + 18 ans.

+ Assurance :

Eco participation ordures ménagères = 0,10€ par jour et par personne.

= Montant du règlement :

Chèque (à l'ordre du Camping Fontisson), chèques vacances, mandat postal

Virement bancaire IBAN : FR76 3000 4011 2100 0207 8447 247 - BIC : BNPAFRPPXXX

Carte bancaire : N° carte :

Date expiration :

cryptogramme :

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et accepte intégralement les conditions de location.

Fait à :

Le :

(lu et approuvé et signature)

# CONDITIONS DE LOCATION

## TARIFS

Nos tarifs comprennent l'accès aux jeux et équipements sportifs (maillot de bain obligatoire à la piscine, bermuda et short interdits), et certaines animations (en juillet et août et selon programme). La piscine et la pataugeoire sont ouvertes à partir de la mi-mai jusqu'à la mi-septembre et selon les conditions climatiques.

**ACCUEIL** Pour la tranquillité et la sécurité des campeurs, l'accès au camping n'est possible qu'aux vacanciers détenteurs d'un badge remis à l'arrivée contre dépôt d'une caution de 20 € et la présentation d'une pièce d'identité. La réception est ouverte du 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Pour les arrivées après 19h00, merci de vous renseigner au 04 90 22 59 77.

**RESERVATION** Conseillée en juillet et août pour les emplacements de camping, obligatoire pendant toute la durée d'ouverture du camping pour les locations. La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ou céder vos droits à la présente convention sans notre consentement. L'arrivée retardée ou le départ anticipé avant la fin du séjour prévu ne pourra donner lieu à restitution des sommes versées.

**EMPLACEMENT CAMPING** La réservation est définitive après réception d'un acompte de 30% du montant du séjour (+ frais éventuels de l'assurance). À réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devra être présentée à l'accueil le jour de votre arrivée.

**Arrivée :** Emplacements disponibles à partir de 15H00. Une voiture + une caravane ou tente par emplacement. Toute installation supplémentaire sera facturée. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking à l'entrée du camping. Une modification en cours de séjour (par exemple le nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception. Le montant du séjour est intégralement dû au plus tard la veille de votre départ.

**Départ :** avant 12h.

**LOCATION** La réservation est définitive après réception d'un acompte égal à 30% du séjour (+ frais éventuels de l'assurance). À réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devra être présentée à l'accueil le jour de votre arrivée. Le solde du séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée au camping. Un seul véhicule peut stationner sur l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking à l'entrée du camping.

**Arrivée :** Remise des clés à partir de 15H. Une caution de 150 € vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée si l'inventaire du départ et l'état des lieux sont corrects. Le nombre d'usagers ne peut dépasser la capacité d'accueil. En cas d'abus, ceci entraînerait une rupture immédiate de contrat. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Pour éviter toute contestation, le locataire voudra bien contrôler et signaler au bureau d'accueil toute anomalie constatée dans les 24h suivant son arrivée.

**Départ :** Avant 10H, sur rendez-vous préalable (inventaire, état des lieux). Le nettoyage final avant inventaire de départ est de la responsabilité du locataire. Si la direction le juge nécessaire, un forfait nettoyage sera facturé 70€. Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, la location sera contrôlée ultérieurement et la caution renvoyée par courrier (le cas échéant, une enveloppe timbrée sur laquelle vous aurez indiqué vos nom et adresse devra être remise à l'accueil). Les locations sont NON fumeurs.

**ANIMAUX** Les animaux sont acceptés dans le camping selon la loi et la réglementation en vigueur, sur présentation de leur carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis.

**ASSURANCE** Il convient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité du campeur.

**ANNULATION DU SEJOUR** Une assurance annulation peut être souscrite auprès de AXELLIANCE Assurance. Résumé des garanties de l'assurance annulation :

[http://www.campingfontisson.com/ressources/docs/assurance%20annulation\\_FR.pdf](http://www.campingfontisson.com/ressources/docs/assurance%20annulation_FR.pdf)

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit. En cas d'annulation, il vous est retenu ou vous restera à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat :

- 30% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée,
- la totalité du séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à la date prévue. En l'absence de message téléphonique ou mail du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

**DIVERS** Chaque campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping Fontisson. Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant au règlement intérieur. Le Tribunal d'Avignon est seul compétent en cas de litige.